

ÉCONOMIE

France : vers une réduction homéopathique des dépenses publiques

Dérapage Bercy s'est engagé sur des économies de 10 à 15 milliards d'euros. Cet effort laisse perplexe, vu l'ampleur de la tâche à accomplir. La dette française dérive par rapport à celle de la zone euro.

Les Assises des finances publiques, qui se sont tenues lundi 19 juin à Bercy, ont accouché d'une souris. Le gouvernement propose entre 10 et 15 milliards d'euros d'économies de dépenses publiques. Cela paraît important en comparaison des économies générées par la réforme des retraites (environ six milliards). C'est peu, par contre, si cette enveloppe est rapportée à la progression de ces mêmes dépenses, de 100 milliards ces trois dernières années. Et c'est très peu en comparaison des 480 milliards d'euros de dépenses prévues dans le projet de loi de finances 2023, rien que pour l'Etat.

UNE GOUTTE D'EAU

Ce n'est rien, en outre, comparé aux 315 milliards d'euros de prélèvements fiscaux et de leur augmentation de près de 28 milliards par rapport à la loi de finances initiale de l'an passé. Et ce n'est pas assez, rapporté au déficit budgétaire de 158 milliards. C'est microscopique, sur-

tout, par rapport aux 1.536 milliards d'euros de dépenses publiques totales (Etat, protection sociale, collectivités locales) prévues cette année.

C'est, enfin, inadapté par rapport aux déficits publics « cachés ». Selon l'institut Molinari, « le Conseil d'orientation des retraites (COR) ne prend pas en compte les déficits des régimes de retraite publics subventionnés par l'Etat et considère que, au sein du secteur public, seule la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) peut donner lieu à des déficits ». Une approche comparable, il est vrai, assez étonnante. Après correction de « cette anomalie méthodologique,

« Les économies sont très marginales, surtout par rapport aux 1.536 milliards d'euros de dépenses publiques totales »

le déficit des retraites est 16 fois plus élevé que ce qu'a calculé le COR de 2002 à 2022 : au lieu d'être de 0,14 % du PIB par an, il était de 2,13 % du PIB en moyenne », affirment les experts de cet institut.

EXIT LES SUBVENTIONS AUX CAISSES DE RETRAITE !

La masse financière cumulée sur cette période représente quelque 884 milliards d'euros, soit 30 % du stock total de dette publique française (2.950 milliards). Dans le dernier rapport du COR, ce sont 55 milliards qui passent encore à la trappe pour la seule année 2022 !

Rien que pour la fonction publique d'Etat, 663 milliards d'euros de subventions ont été écartés. Les deux tiers des retraites des fonctionnaires d'Etat ont été financées par une subvention que le COR n'a pas prise en compte dans son calcul du déficit des pensions.

Les 10 à 15 milliards d'économies sont donc les bienve-

nus, mais ils laissent songeur au vu de l'ampleur de la tâche. En effet, la situation de la France est atypique en Europe. Certes, les finances publiques de ses partenaires européens se sont aussi dégradées, mais moins que celles de la France. Le dérapage date de la crise souveraine de 2012-2013 (voir le graphique). Pour l'Institut français pour la recherche sur les administrations publiques (Ifrap), les promesses de baisse de dépenses de 10 milliards d'euros seront certainement des hausses d'impôt de 6 milliards : « On peut affirmer [que les économies] seront bien moindres. D'ores et déjà, certaines sont en réalité des augmentations d'impôt, comme le ciblage des niches fiscales, qualifiées de "brunes" car peu écologiques, ou la recentralisation de certaines Itaf (impôts et taxes affectés) au détriment des opérateurs. »

SABRER DANS LES AIDES AUX ENTREPRISES

L'Ifrap poursuit : « Le programme de stabilité publié fin avril fait état d'une baisse des cré-

aits d'impôt de 6 milliards d'euros entre 2023 et 2025 (- 0,2 point de PIB), débouchant sur une hausse d'impôt d'un même montant. Attention à ne pas confondre, encore une fois, suppression de niches fiscales (ce que Bercy appelle des baisses de la dépense fiscale), qui sont en fait des hausses d'impôt, avec des économies sur les dépenses publiques. » Comme toujours, l'Ifrap est exigeant, mais il est vrai que les pistes d'économies sont nombreuses, à commencer par les 160 milliards d'euros d'aides aux entreprises, soit 9 % de l'ensemble des dépenses publiques, qui sont versées chaque année. —

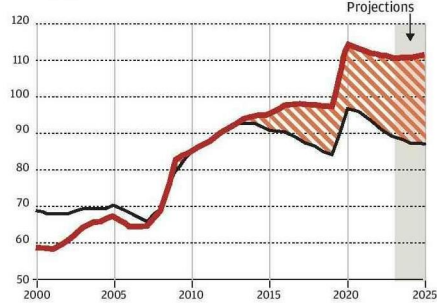
PHILIPPE WENGER

Les économies annoncées par le gouvernement sont microscopiques par rapport aux enjeux financiers

La dette publique française dérape

En % du PIB

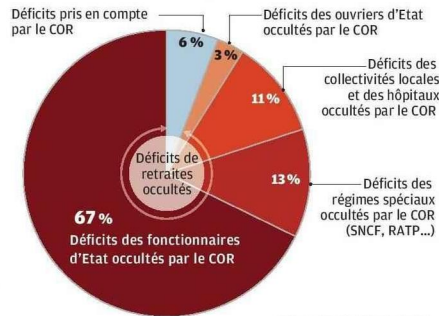
— France — Zone euro



Sources : Insee et Eurostat jusqu'en 2022.
Projections Banque de France et Eurosystem.

Les déficits sont largement sous-estimés, notamment ceux des retraites de la fonction publique

De 2002 à 2022, le Conseil d'orientation des retraites (COR) a occulté 94 % des déficits des retraites représentant **884 Mds€**



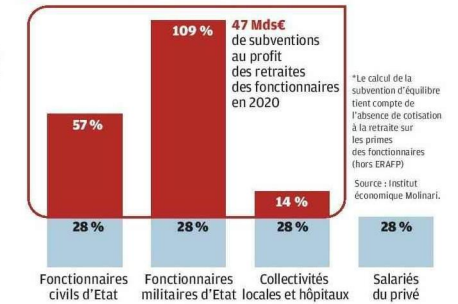
Source : Institut économique Molinari.

Les régimes de retraite de la fonction publique sont massivement subventionnés

Taux de cotisation à la retraite (en % du traitement indiciaire brut en 2022)

■ Cotisations retraites normales (en % des traitements bruts)

■ Subvention d'équilibre* au profit de la retraite des fonctionnaires



*Le calcul de la subvention d'équilibre tient compte de l'absence de cotisation à la retraite sur les primes des fonctionnaires (hors ERAFP)

Source : Institut économique Molinari.